



Bagarre entre adolescents

Par **Lyly30**, le **26/11/2017 à 12:15**

Bonjour
Mon petit de 14 ans s'est battu avec un jeune de son âge
En faites ils jouaient au foot un coup d'épaule puis deux et le gamin à provoqué mon fils .
Il s'est pris 2 coup de poing et mon petit lui en a donner 1
Un ami les à séparé et cet ami a fait de fissures la jambe à l'autre enfant.
plus de 8jrs ITT vu un plâtre 45jrs.
Le garçon a été convoqué et m'y en garde à vu la journée médecin venu et avocat commis d'office.
Mon fils a été entendu librement .
Et nous avons une convocation devant éducateur et le juge
Car les gendarme ont écrit bagarre en reunion
La maman ne se porte pas partie civile.
Que risque mon petit vu que c'est la 1er fois
Merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **26/11/2017 à 19:12**

Bsr,
Un rappel à la loi, au minimum, des dommages et intérêts possibles...avec, espérons le une leçon complémentaire de votre part si ce n'est fait...

Par **Lyly30**, le **26/11/2017 à 19:35**

Nous l'avons disputé
Nous sommes convoqué devant un éducateur qui fera un rapport au juge
Merci de votre réponse